Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 30 (1950)

Heft: 2

Register: Calendrier des foires et expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Subventions pour la construction

A l'occasion d'un referendum, le peuple suisse a rejeté le 29 janvier une loi fédérale prolongeant pour 1950 les mesures de subventionnement à la construction de logements, qui avaient été édictées en 1942. Le rejet a été décidé par 382.172 voix contre 333.233.

Swissair

La Swissair — qui fêtera, l'an prochain, son vingtième anniversaire — va reprendre son service régulier transatlantique Zurich-Genève-New-York, via Shannon et Gander, à partir du 24 février prochain.

FRANCE-SUISSE

Légation de Suisse en France

Pour remplacer à Paris, aux fonctions de premier collaborateur de la Légation de Suisse, M. Rezzonico, récemment nommé chargé d'affaires au Pakistan, le Département politique a désigné M. Jean Merminod, conseiller de légation.

Originaire de Genève, M. Merminod est licencié en droit et avocat. Entré au Département politique en 1928, il y fut nommé successivement juriste de deuxième puis de première classe. Il fut promu, en 1942, chef de section de deuxième classe et, en 1946, de première classe, avec le titre de conseiller de légation. En sa qualité de chef de la section des communications, M. Merminod a représenté la Suisse dans diverses conférences internationales.

Nous présentons ici nos félicitations à M. Merminod pour la distinction dont il vient d'être l'objet et nos vœux les meilleurs pour sa nouvelle activité à Paris.

Libération des contingents à l'importation en France

Le Journal officiel du 28 janvier 1950 publie deux rectifications de détail aux avis aux importateurs parus dans le Journal officiel des 28-30 décembre 1949 et 1^{er} janvier 1950. Ces corrections concernent le poste 510 A (acide oxalique) et les voitures à moteur électrique. (Voir Revue économique franco-suisse, janvier 1950, p. 27.)

Avance de change

L'avance de change accordée par la Suisse à la France, déduction faite des avoirs de la Banque de France auprès de la Banque nationale suisse, a été réduite de la manière suivante (en millions de fr. s.):

Au 31- 5-48 : 347,300 Au 30-11-49 : 181,942 Au 31-12-48 : 306,500 Au 31-12-49 : 185,307 Au 31- 7-49 : 203,314 Au 31- 1-50 : 162,139

Cette brusque réduction de la dette française à l'égard de la Suisse est due à des circonstances exceptionnelles, mais non momentanées, et il est particulièrement réjouissant de constater que la France dispose actuellement d'une marge de près de 140 millions de francs suisses avant d'atteindre à nouveau le plafond de 300 millions qui a été fixé. Cette marge importante permet d'envisager en toute tranquillité le développement des exportations suisses en France.

Porteurs suisses de valeurs françaises nationalisées

Le récent accord intervenu entre la Suisse et la France au sujet des nationalisations ne concerne que les valeurs françaises des sociétés d'électricité et de gaz nationalisées. Les autorités fédérales se préoccupent maintenant de poursuivre leurs démarches en vue de sauvegarder également les droits des propriétaires suisses d'actions, titres et parts lésés par des mesures de nationalisation prises dans d'autres secteurs, entre autres des mines, banques et compagnies d'assurances.

Tous les porteurs d'actions, titres ou parts de mines, banques et compagnies d'assurances nationalisées doivent s'annoncer sans délai au Service économique de la légation de Suisse en France.

Indice des prix

					PRIX DI	E GROS	DÉTAIL 34 ART.	Coût de la vie	
France: 1938 = 100 Suisse: août 1939 = 100					France	Suisse	Paris	Suisse	
Janvier Janvier Janvier Septembre Octobre Novembre Décembre Janvier					 1.463 1.944 1.958 2.002 2.005	203,3 218,3 214,4 202,5 199,9 199,7 198,7	856 1.414 1.935 1.826 1.885 1.912 1.920 1.910	154,7 163,0 163,1 161,8 161,3 161,0 160,6	

Libération des échanges

Le conseil de l'O. E. C. E. a pris le 31 janvier 1950, au cours de sa 86° séance, une série de décisions, entre autres sur la libération des échanges intra-européens. Les mesures qui ont été prévues sont toutefois subordonnées à la mise en vigueur d'un système de paiements intra-européens satisfaisant. Les pays membres s'assignent comme objectif d'abolir, au plus tard dès la mise en vigueur d'un tel système de paiements, les restrictions quantitatives sur 60 % de leurs importations privées en provenance des autres pays membres. Une nouvelle étape en vue de libérer le 75 % des importations du secteur privé a, d'autre part, été prévue pour la fin de cette année.

été prévue pour la fin de cette année.

La délégation suisse a fait, le 31 janvier, au Conseil de l'O. E.

C. E. une déclaration précisant que notre pays envisageait avec faveur une extension ultérieure de la libération des échanges.

Une deuxième déclaration de notre délégation a été faite le 1e¹ février 1950 au sujet du nouveau plan de paiements dont la Suisse envisage les premiers projets également avec sympathie.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	23 février au 19 mars 1950	Salon des arts ménagers.
Paris	28 février au 5 mars 1950	
Genève	16 au 26 mars 1950	
Paris		Salon de la photographie et du cinéma.
Lyon	15 au 24 avril 1950	
Bâle	15 au 25 avril 1950	
Marseille		rer Salon nautique et de sports de plein air.
Paris	13 au 29 mai 1950	
Lille	10 au 25 juin 1950	
Bordeaux	11 au 26 juin 1950	
Lausanne	9 au 24 septembre 1950	
Lille	28 avril au 20 mai 1951	

FOIRE DE TOULOUSE 1950

La direction de la Foire de Toulouse vient d'avoir un geste extrêmement généreux à l'égard de notre pays. Elle a décidé d'édifier à ses frais un châlet suisse destiné à accueillir nos exposants.

Nous ne doutons pas que de nombreux membres de notre Compagnie tiendront à marquer leur reconnaissance à la Foire de Toulouse et à bénéficier de cette mesure en l'assurant de leur participation. Nous les prions de prendre contact à ce sujet avec le secrétariat de notre section de Bordeaux.

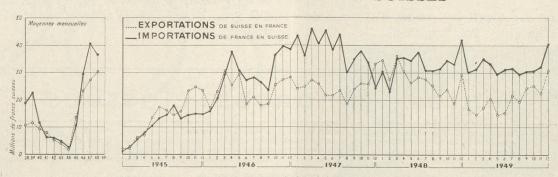
Valeur réelle des billets en circulation

Nous extrayons du 19° rapport annuel de la Banque des règlements internationaux le tableau ci-contre qui donne, pour quelques pays, un aperçu de la « valeur réelle » des billets en circulation (indice de la circulation divisé par la moyenne de l'indice des prix de gros et de l'indice du coût de la vie ou des prix de détail). Le nombre-indice 100 signifie que la valeur des billets en circulation a augmenté dans la même mesure que les prix.

Indices janvier-juin 1939 = 100

BILLETS	FIN DE					
EN CIRCULATION EN	1945	1946	1947	1948		
Etats-Unis	306	249	220	214		
Royaume-Uni	184	184	160	143		
Suisse	126	131	131	133		
Italie		70	73	88		
France	106	76	63	45		

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES



Le graphique ci-dessus se rapporte uniquement aux échanges de la Suisse avec la France métropolitaine, Sarre comprise.

· Authorities . Resident 2	(d	'après les statistiqu	ues douanières frança	aise et suisse)			
	(en n	FRANCE nilliers de francs fra	ançais)	Suisse (en milliers de francs suisses)			
	Importations	Exportations	Solde	Importations	Exportations	Solde	
Moy. mens. 1948 Janvier 1949. Févrior 1949. Mars 1949. Avril 1949. Mai 1949. Juin 1949. Juillet 1949. Août 1949. Septembre 1949. Octobre 1949. Novembre 1949. Total 1949. Total 1949.	73.155.882 74.033.542 77.302.254 85.403.282 81.302.554 71.580.721 67.510.408 65.634.294 74.559.515 69.351.637 73.390.391 108.569.877 921.794.357 76.816.196	35.934.843 56.670.829 65.333.506 63.342.195 69.137.714 65.932.809 64.225.411 60.779.897 57.145.070 53.667.048 70.208.750 71.273.222 79.305.637 782.022.138 65.168.511	$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	416.574 363.265 324.086 364.243 306.296 303.897 303.464 278.457 278.32 285.970 297.310 319.847 366.625 3.791.783 315.981	286.212 251.601 268.390 290.154 270.453 269.178 287.604 290.146 257.772 311.027 291.582 313.012 356.607 3.457.526 288.127	- 130.362 - 111.664 - 55.696 - 74.089 - 35.843 - 34.719 - 15.860 + 11.689 - 20.551 + 25.057 - 5.728 - 6.835 - 10.018 - 334.257 - 27.854	

Commerce Franco-Suisse (d'après les statistiques douanières suisses)									
		NCE MÉTROPO milliers de fi		Union française (en milliers de fr. s.)			TOTAL (en milliers de fr. s.)		
2303	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française	Exporta- tions de Suisse	Importa- tions en Suisse	Balance commerciale française
Moy. mens. 1948. Janvier 1949. Février 1949. Mars 1949. Avril 1949. Mai 1949. Juin 1949. Juillet 1949. Août 1949. Octobre 1949. Novembre 1949. Novembre 1949. Total 1949. Moy. mens. 1949.	17.194 20.168 14.309 15.095 21.840 19.203 24.351 25.039 22.816 31.335	34.050 30 557 31.274 35.317 33.422 29.673 31.037 31.375 29.455 30.036 30.684 32.075 40.666 385.571 32.131	$\begin{array}{c} + 6.597 \\ + 14.429 \\ + 16.997 \\ + 18.123 \\ + 13.254 \\ + 15.364 \\ + 15.364 \\ + 15.942 \\ + 9.535 \\ + 10.252 \\ + 5.685 \\ + 5.645 \\ + 9.259 \\ + 9.331 \\ + 143.816 \\ + 11.984 \end{array}$	2.907 2.317 2.246 3.919 1.436 1.356 1.530 2.609 2.165 1.407 1.238 1.472 2.135 23.830 1.985	2.678 1.873 1.735 1.550 1.774 4.043 4.296 3.740 2.970 2.427 1.894 4.054 3.569 33.925 2.827	$\begin{array}{c} - & 229 \\ - & 444 \\ - & 511 \\ - & 2.369 \\ + & 338 \\ + & 2.687 \\ + & 2.766 \\ + & 1.131 \\ + & 805 \\ + & 1.020 \\ + & 656 \\ + & 2.582 \\ + & 1.434 \\ + & 10.095 \\ + & 841 \\ \end{array}$	30.360 18.445 16.523 21.113 21.600 15.665 16.625 24.449 21.368 25.758 26.277 24.288 33.470 265.581 22.131	36.788 32,530 33,009 36,867 35,196 35,333 35,115 32,425 32,425 32,425 32,425 44,235 44,235 419,596 34,968	+ 6.368 + 14.085 + 16.486 + 15.754 + 13.596 + 18.051 + 18.066 + 11.057 + 6.705 + 6.301 + 11.841 + 10.765 + 154.015 + 12.834

Le territoire de la Sarre est englobé dans la France métropolitaine.